



Crise du gasoil : les comités mobilisés pour des solutions pérennes

Le 9 avril 2026

Chers collègues et amis,

Il y a une semaine, un débrayage symbolique abondamment relayé dans les médias sonnait l'alerte et préfigurait le point de bascule que nous atteignons aujourd'hui : **l'équilibre économique de nos entreprises a été rompu** par la flambée des cours du gasoil.

Les bateaux doivent s'arrêter, ou bien aller en mer en pure perte. Le carburant représente jusqu'à 50 % du chiffre d'affaires de certains d'entre eux. Les marins ne peuvent plus vivre décemment de leur travail.

Depuis plus d'un mois, avec leurs partenaires, **les comités des pêches bretons maintiennent la pression** afin d'amener les autorités à alléger le fardeau de nos entreprises. Mais la situation reste bloquée, envenimée par la forte imprévisibilité des événements au Moyen-Orient.

Des demandes ont été formulées :

- Une aide immédiate, et directement à la pompe, sur le prix du gasoil
- Un relèvement des plafonds d'aides communautaires (« de minimis »), navire par navire
- Un soutien dans la continuité permettant de porter la transition énergétique de la filière

Des avancées ont été obtenues :

- × Des reports de cotisations et restructurations de crédits
- × Un appui de 20 centimes par litre, sur facture, avec une enveloppe globale de 5 M€ sur avril
- × Un prêt flash carburant au taux de 3,8% sur durée courte avec BPI

Aujourd'hui, **ces solutions sont insuffisantes**. Elles ne sont pas pleinement opérationnelles. Elles ne sont pas à la hauteur de l'enjeu et de l'urgence. Certains dispositifs ont également été évoqués, notamment un nouveau fléchage de la taxe EMR. Mais le cadre légal existant l'interdit formellement.

Ce que nous réclamons, avec l'ensemble des comités au niveau national (voir note du CNPMM) :

- Une aide carburant durable et adaptée à la hauteur des cours
- Le bénéfice du chômage partiel et des arrêts temporaires pour les bateaux contraints de rester à quai
- Toutes les mesures complémentaires susceptibles de soulager les armements

Il y a **URGENCE** à intervenir... La crise est là, et des entreprises risquent de baisser le rideau. Le débrayage du 1^{er} avril était un cri d'alarme. Nous avons dépassé ce cap.

La **RESPONSABILITÉ** de chacun est désormais engagée. Ici et là, une colère légitime s'exprime déjà. Pour rappel, notre force a toujours été de savoir nous mobiliser collectivement avec détermination. Soyez assurés aussi que nous restons pleinement engagés à porter des demandes fortes et claires afin d'obtenir dans les meilleurs délais des réponses consistantes pour l'ensemble des professionnels.

Sur les quais comme ailleurs, les décisions qui seront prises dans les prochains jours seront décisives.

Respectueusement,

**Les présidents des Comités départementaux des pêches maritimes
et des élevages marins de Bretagne**

Grégory Métayer - Yannick Calvez - Philippe Orveillon - Olivier Le Nézet